
COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, en séance ordinaire

Le JEUDI 02 AVRIL 2026 à 18 H.30

ORDRE DU JOUR :

- **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026.**
- 1- INDEMNITÉS DE FONCTION DES TROIS ADJOINTS.**
- 2- DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUIVANT L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (C.G.C.T.).**
- 3- DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES.**
- 4- DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (C.A.O.).**
- 5- COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES.**
- 6- DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS DE ST-ETIENNE-DE-CUINES.**
- 7- DÉSIGNATION DES MANDATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.E.M. « LES FORCES DU BACHEUX » ET VALIDATION DES CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT.**
- 8- DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DOSSIER DE « RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET DE LA COUR ».**

- 9- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE SAVOIE.
- 10- DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DU CUCHET (A.F.P.).
- 11- DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE ROBERT BADINTER.
- 12- DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'OFFICE MUNICIPAL CULTUREL ET SPORTIF (O.M.C.S.).
- 13- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.).
- 14- CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE (C.D.G. 73) – AVENANT N°2 À LA CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION SUR LES DOSSIERS DE RETRAITE C.N.R.A.C.L.
- 15- VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026.
- 16- MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 30/2025 DU 22/05/2025 RELATIVE A LA VENTE D'UNE PARTIE D'UNE PARCELLE COMMUNALE AU LIEUDIT « L'ORATOIRE D'EN HAUT » À M. POMMIER ERIC.
- 17- CONVENTION AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE (S.D.I.S.) DE MISE À DISPOSITION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX.
- 18- QUESTIONS ORALES.
- 19- INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL.

M. LAZZARO Dominique,
MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

